

Informations aux parents des enfants inscrits à la maternelle 4 ans

Chers parents,

Vous avez rempli un formulaire d'inscription pour la maternelle 4 ans.

Semaine du 11 au 15 janvier 2021

Lors de la semaine d'inscription du 11 au 15 janvier inclusivement, vous devez vous inscrire à l'école de secteur de votre enfant. Vous serez éventuellement invités à une **rencontre obligatoire** à l'école qui offrira de la maternelle 4 ans selon les indications en lien avec votre secteur. Cette rencontre aura pour but de créer un premier contact avec l'école et les intervenants du milieu, ainsi que de faire connaissance avec vous et votre enfant.

La secrétaire de l'école communiquera avec vous afin de vous informer pour cette **rencontre obligatoire**.

À titre informatif, voici quelques informations pertinentes pour vous :

Inscriptions

- ❖ Bien que les places soient limitées, nous accepterons toutes les demandes d'inscription jusqu'au **12 février 2021** et les traiterons équitablement selon les critères suivants :
 - Âge (4 ans au 30 septembre 2021)
 - Code postal répondant à la liste du MEQ (rang 6 à 10 selon l'Indice de milieu socio-économique)
 - L'enfant ne fréquente pas un CPE (milieu familial ou installation)
 - Besoins de l'enfant
 - Références des professionnels ou des organismes communautaires

Advenant qu'il y ait plus d'inscriptions que de places disponibles, nous accepterons les demandes et nous garderons les noms des enfants sur une liste d'attente au cas où des places se libéreraient.

Une inscription n'assure pas automatiquement une place en maternelle 4 ans.

Transport scolaire

Le transport par autobus est assuré pour la majorité des enfants des secteurs qui fréquentent la maternelle 4 ans, selon la politique du transport du Centre de services scolaire des Draveurs.

Service de garde

Le service de garde est accessible aux élèves de 4 ans, à la demande des parents.

Volet parental

Plusieurs rencontres/activités sont organisées en cours d'année scolaire pour les parents dont les enfants fréquentent la maternelle 4 ans. Ces dernières peuvent avoir lieu durant ou après les heures de classe ainsi qu'avec ou sans la présence de leur enfant. Les parents doivent donc s'engager à y participer.

Confirmation de la fréquentation à la maternelle 4 ans

Vous serez informés de l'évolution du dossier de votre enfant d'ici la fin avril.